



## Le Ministre de la Santé visite la Direction des Labos

Au mois de Septembre 2014, le Professeur Awa Marie Coll Seck, Ministre de la Santé et de l'Action Sociale du Sénégal a visité la Direction des Laboratoires, à la tête d'une importante délégation.

À l'accueil, le Professeur Ahmad Iyane Sow, Directeur des Laboratoires, qui a procédé à la visite guidée des locaux et du personnel.



### Sommaire

/ Visite du Ministre de la Santé et de l'Action sociale à la Direction des Laboratoires	1
/ Activités de la Direction des Labos	2-5
* Formation Ebola	
* Accompagnement Qualité	
* Missions d'inspection, supervision	
/ Activités RESAOLAB	5
/ Situation de l'Epidémie EBOLA	6
/ Images du Mois	7
/ Données de Laboratoires	8

Par la suite, le Ministre a suivi une présentation des missions et activités de la nouvelle Direction par son Directeur, avant d'échanger avec les autres membres du personnel.



Avant de quitter les lieux, accompagnée par son hôte, le Ministre a exprimé sa satisfaction et a promis d'appuyer cette nouvelle entité.



# ACTIVITES DE LA DIRECTION DES LABORATOIRES



## Maladie à virus Ebola : Formation des personnels de Laboratoires et des préleveurs

Après la première session de formation du personnel des Laboratoires des régions du Sud du Sénégal le 17 Juillet 2014, la Direction des Laboratoires, dans le cadre des mesures à prendre en prévention de l'épidémie de la maladie à virus EBOLA, a organisé des sessions de recyclage des personnels des structures de Santé de toutes les régions du Sénégal (CHR, CS, EPS, CMG, Privés). Cet atelier de formation/recyclage de 13 sessions d'un jour, qui s'est déroulé du 19 Septembre au 02 Octobre 2014 à l'UFR Santé de Thiès, était organisé en faveur des personnels de laboratoires et des agents attirés pour la réalisation des prélèvements dans les salles d'hospitalisation. Un personnel de Laboratoire et deux préleveurs pour chaque structure étaient conviés à cette formation. Au total, plus de 300 agents de Santé des structures des 14 régions du Sénégal ont pris part à cette formation dont le thème est d'actualité partout dans le monde : la maladie à Virus Ebola. Plusieurs sous-thèmes ont été abordés, animés par des experts dans ce domaine avec de riches discussions et échanges d'expériences des participants.

### Déroulement des activités pour chaque session

**9h30** : la Séance a été ouverte par le Directeur des Laboratoires Pr Iyane SOW, par un mot de bienvenue, une explication brève du but de la

rencontre et une présentation du programme.

**9h45** : Démarrage des exposés sous la présidence des encadreurs de la DL, après la présentation des participants : le premier exposé sur la Maladie à Virus Ebola, a été présenté par le Pr Bernard Diop qui définit la maladie comme une zoonose virale hémorragique hautement contagieuse et grave, qui peut être transmise par des contacts étroits avec les liquides biologiques ou corporels et les organes, et dont le réservoir naturel est la chauve souris.

Plusieurs points ont été soulevés, notamment l'épidémiologie, la pathogénie, les facteurs déterminants, les signes cliniques, la conduite à tenir devant un cas suspect.

**11h15** : s'en est suivi après une pause, l'exposé d'un autre expert sur l'agent viral et ses caractères, les prélèvements à réaliser, le conditionnement et le Diagnostic au laboratoire. Il a surtout mis l'accent sur le transport en triple emballage et l'acheminement dans un laboratoire spécialisé de niveau 4.

**12h15** : Un Expert du Service National d'hygiène a présenté un exposé sur les équipements de protection individuels pour le personnel travaillant sur des cas suspects. Il a expliqué les 9 étapes pour porter et enlever des vêtements de protection et les désinfecter. Il a

enfin recommandé de toujours afficher le protocole devant le vestiaire et d'avoir une autre personne pour le contrôle. Il a présenté un autre exposé sur le traitement des déchets et les précautions Standards à prendre. Il aussi insisté sur la Désinfection et le mode d'utilisation des solutions chlorées. A la fin des exposés, un participant se porte volontaire pour une séance de démonstration du port et de l'enlèvement des vêtements de protection.

**13h45** : un autre expert a fait une présentation sur les mesures d'hygiène et de biosécurité au laboratoire (prévention des risques microbiologiques), un module déjà dispensé par la Direction des Laboratoires.

A la fin de son exposé, une démonstration sur le triple emballage a été faite.

**14h15** : Fin des exposés et évaluation de la formation par les participants.

### Clôture

Quelques recommandations ont été faites par les différents formateurs. Et enfin le Directeur des Laboratoires a remercié les encadreurs et les participants, et a insisté pour que ces derniers partagent les connaissances avec les autres collègues à leur retour, mais aussi qu'ils appliquent ce qu'ils ont appris lors de l'atelier.



Octobre - Décembre 2014



Réso Labo-Sn N° 22 (Page 2/8)



## Accompagnement Qualité : Première session de formation des laboratoires sélectionnés

Dans le cadre de l'accompagnement à la démarche qualité des 20 laboratoires sélectionnés, la Direction des Laboratoires du Sénégal, a organisé la première session de formation de trois jours scindée en deux groupes dans la semaine du lundi 04 au samedi 09 Août 2014 à l'UFR Santé de Thiès. Ces 20 laboratoires, sélectionnés sur la base de différents critères, comprend des CHR, CS, EPS et Labos Privés. Ils ont été pour la plupart représentés par les responsables de laboratoires et les responsables qualité. Les exposés étaient animés par des experts en Qualité avec beaucoup d'échanges et de partage d'expériences entre les participants.



Des séances de travaux pratiques ont été organisées pour permettre des travaux de groupe.

### Déroulement des activités

#### Le premier jour

La Séance a été ouverte par le Directeur des Laboratoires Pr Ilyane SOW, par un mot de bienvenue et une présentation des objectifs et du plan de formation.

Le premier exposé a porté sur la sensibilisation à la démarche qualité, avec différents thèmes soulevés dont la mise en place du système de Management de la Qualité qui nécessite un engagement fort de la Direction, entre autres.

Octobre - Décembre 2014

Après la pause, un autre expert est venu présenter le processus d'accréditation dans un laboratoire de Biologie Médicale. Les objectifs étaient de connaître les exigences techniques de la norme ISO 15189 et les étapes de la mise en place du SMQ pour l'accréditation. Les discussions ont mis fin au premier jour de formation.

#### Le deuxième jour

\* La journée a débuté par une étude des rapports de l'audit SLIPTA que la DL avait organisée. Il s'agissait pour chaque laboratoire, avec l'assistance des coaches, d'identifier les points à améliorer.

Après la pause, un expert a présenté un exposé sur le système documentaire. Il a expliqué l'utilité de la mise en place d'un système

documentaire, son architecture, et les exigences de la norme ISO 15189 relatives à la documentation. Un autre exposé sur la méthodologie et les techniques de maîtrise des documents a abordé les règles d'élaboration, de diffusion, de révision des documents qualité (vie du système documentaire), la méthodologie pour la maîtrise du système documentaire, la maîtrise et l'application des bonnes pratiques documentaires

\* Sur la base des points à améliorer relevés dans les rapports d'audits, chaque laboratoire sous la supervision de ses coaches, a fait une ébauche d'élaboration de plans d'action où la priorité a été accordée à la documentation.

#### Troisième jour

Présentation des ébauches de plans d'actions de chaque laboratoire enrichie par les commentaires et suggestions des participants et coaches.

Après la pause-déjeuner, le Directeur des Laboratoires a clôturé la formation en recueillant les impressions à chaud des participants et les suggestions des formateurs.

Les attestations ont été remises aux participants après l'évaluation de la formation.



Réso Labo-Sn N° 22 (Page 3/8)

## Missions d'inspection

La politique sanitaire relative à la Biologie médicale au Sénégal a été renforcée avec la création d'une Autorité Nationale de Réglementation (ANR), à savoir la Direction des Laboratoires (DL).

Cependant, la régulation du secteur de la Biologie est assez difficile dans un contexte de prolifération anarchique de laboratoires de Biologie médicale (LBM), et de déficit de contrôle périodique du respect des actes réglementaires.

C'est dans ce cadre que la Direction des Laboratoires a saisi l'opportunité d'effectuer des missions d'inspection à l'échelle nationale.

Durant le mois de Septembre 2014, une douzaine de struc-

tures inconnues dans le registre des Laboratoires légalement installés ont été visitées par des Biologistes chargés de mission d'inspection.

Il s'agissait pour eux, de vérifier d'abord la légalité de la pratique de la Biologie dans la structure, avant de vérifier, le cas échéant, les autres aspects de la réglementation.

Pour ce premier tour, les inspecteurs n'ont pas eu à aller jusqu'au bout des vérifications puisque les structures visitées n'ont pu fournir de documents attestant une autorisation d'exercer la Biologie en toute légalité.

Les rapports d'inspection sont soumis au Ministre de la Santé avec les recommandations des

inspecteurs pour mesures à prendre.

Les missions d'inspections des Laboratoires de Biologie médicale vont se poursuivre sur toute l'étendue du territoire national durant le mois de Novembre.

En dehors des Laboratoires, l'inspection des sociétés de distribution de réactifs et autres intrants de laboratoire (SDR) va débiter incessamment, le but étant de finaliser le processus d'agrément des SDR.

A l'issue, le Ministre de la Santé et de l'action sociale prendra un arrêté portant liste des SDR agréés par le Ministère.

### Réglementation : de nouveaux arrêtés

L'arsenal juridique de l'exercice de la Biologie au Sénégal s'est en enrichi de deux nouveaux arrêtés ministériels.

Le premier est l'arrêté N° 011023/MSAS/DGS/DL du 04 Juillet 2014 portant cartographie des possibilités de création de laboratoires de Biologie médicale privés.

*Les deux textes sont disponibles sur le site de la Direction des Laboratoires*

Le deuxième est l'arrêté N° 014897/MSAS/DGS/DL du 19

Septembre 2014 portant création de centres de prélèvements secondaires externes aux laboratoires de Biologie médicale privés.

*Les laboratoires intéressés peuvent déposer un dossier de demande d'ouverture à la Direction des Laboratoires.*

## Supervision des Laboratoires

La Division du Réseau National des Laboratoires organise régulièrement des sessions d'évaluation externe de la qualité des analyses dans toutes les régions du Sénégal. Les différentes sessions organisées concernent la Parasitologie, l'Hématologie et la Bactériologie, avec comme objectif à court terme d'intégrer la Biochimie. Les résultats obtenus font l'objet, d'une part, de feedback individualisés à chaque

laboratoire, et d'autre part d'une analyse des problèmes de la part de la Division. Tous les laboratoires dont les résultats ont présenté quelques soucis, ont été visités par des spécialistes de Bactériologie et d'Hématologie pour une session de supervision post EEQ. Il s'agissait pour les superviseurs de séjourner dans les laboratoires concernés, de vérifier les problèmes que posent les résultats fournis et

de contrôler la réalisation des examens de Biologie sur place. Dix huit laboratoires ont été visités et des rapports ponctués de recommandations ont été fournis par les superviseurs. Les responsables des centres et des laboratoires ont aussi apprécié cette initiative. Ces activités de supervision vont se poursuivre, notamment pour la collecte des données de Laboratoires.

## ACTIVITES DE RESAOLAB

Après le lancement de la deuxième phase de RESAOLAB en Octobre dernier à Cotonou et qui a vu son élargissement à sept pays (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo), le prochain Comité de Pilotage International (CPI) se tient dans la semaine du 17 au 21 Novembre à Lomé au Togo. Le CPI est l'instance d'orientation et de suivi qui se tient chaque année dans un pays membre et qui regroupe les représentants de chacun des pays, les partenaires financiers, des organismes internationaux

qui s'intéressent à la santé comme l'OMS et l'OOAS. Cette session du CPI verra la participation des gestionnaires de projet, niveau pays et niveau coordination centrale pour travailler sur la finalisation du manuel de procédures financières. De même des responsables chargés de la formation et de l'assurance qualité devraient participer à ce CPI afin de plancher sur la validation finale des plans de formation et des modules en cours de rédaction. Les représentants des pays auront aussi à présenter les

activités réalisées depuis un an et celles prévues pour l'année suivante. Les membres du CPI auront droit à un bilan des dépenses réalisées et à une présentation du prévisionnel de l'année suivante. Les autres questions à l'ordre du jour sont :

- . La Maladie à virus Ebola: état de la situation dans les pays, formation des personnels, enseignements et perspectives.
- . Formation BAM'S et formation à la maintenance.
- . Accréditation des Laboratoires

*Le 23 mars, l'Organisation mondiale de la Santé publiait la notification officielle d'une flambée de maladie à virus Ebola en Guinée sur son site Web. Le 8 août, elle déclarait l'épidémie «urgence de santé publique de portée internationale». (Source : site OMS)*



***Au 22 octobre 2014,  
le nombre total de cas  
s'établissait à 9936,  
dont 4877 décès***

### **Ebola : premier cas confirmé à New York, un médecin rentré de Guinée**

Il a pris au moins trois métros différents avant de se rendre compte qu'il avait contracté Ebola. Ce médecin de New York, récemment revenu de Guinée (Afrique de l'Ouest), est le premier cas avéré de la maladie dans la plus grande ville américaine.

### **Premier cas au Mali**

Un cas d'Ebola a été confirmé au Mali à Kayes. Les investigations sont en cours mais il s'agirait d'une fillette de 2 ans provenant de la Guinée (Kissidougou) via Bamako avec sa tante. Son père serait décédé à Conakry, ce qui aurait motivé sa récupération par sa tante vivant au Mali.

### **Six nouveaux cas suspects en Espagne**

### **Plus de transmission du virus Ebola au Nigéria**

Le 23 juillet dernier, l'annonce de la confirmation en laboratoire du premier cas d'Ebola dans le pays, à Lagos, a fait le tour du monde avec beaucoup d'inquiétude. Les rapports de situation envoyés au siège de l'OMS n'indiquent aucun cas depuis 42 jours. L'OMS déclare alors officiellement qu'il n'y a désormais plus de transmission du virus Ebola au Nigéria.

### **L'OMS ouvre un centre de coordination régional pour lutter contre la maladie**

La mise sur pied du Centre a été demandée par les ministres de la santé de 11 pays d'Afrique lors d'une réunion d'urgence convoquée par l'OMS à Accra (Ghana) les 2 et 3 juillet.

### **Ebola : le Sénégal n'est plus touché selon l'OMS**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) félicite le Sénégal "pour sa diligence à mettre fin à la transmission du virus".  
"La réponse du Sénégal est un bon exemple de ce qu'on peut faire lorsqu'on est confronté à un cas importé d'Ebola"  
Ce fut "un plan qui a circonscrit Ebola... mais qui n'empêche pas d'être vulnérable"



# IMAGES DU MOIS

**Démonstration du retrait des EPI dans le contexte de la Maladie à virus Ebola**  
Dans le précédent numéro du bulletin la démonstration du port des EPI a été faite en images.  
Voici les étapes de l'enlèvement des EPI à la fin de l'activité.



1

*Désinfection de la deuxième paire de gants*



2

*Retrait de la deuxième paire de gants*



3

*Retrait du tablier après désinfection*



4

*Retrait des lunettes de protection*



6

*Retrait de la combinaison*



5

*Retrait du masque de protection*

7

*La combinaison est repliée à l'envers avant d'être déposée dans le sac poubelle*



8

*Tous les déchets déposés dans le sac poubelle feront l'objet d'une décontamination adéquate*

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE**  
**RESEAU NATIONAL DE LABORATOIRES**

**FICHE DE COLLECTE DE DONNEES (Extrait)**

N° Fiche : \_\_\_\_\_

**FICHE MENSUELLE DE COLLECTE INTEGREE DE DONNEES DE LABORATOIRE**

- **Type de fiche :**  1. Culture et antibiogramme  2. Pas de culture  
 ■ **Nom du Laboratoire :** \_\_\_\_\_ (|\_|\_|\_|\_|)|  
 ■ **Niveau labo :**  1. Labo .PS  2. Labo.DISTRICT  3. Labo. REGIONAL  
 4. Labo. NATIONAL  5. Labo. de REFERENCE.  
 6. . Autre à préciser : \_\_\_\_\_

**DONNEES DU TROISIEMETRIMESTRE 2014**

	JUIL.	AOUT	SEPT.		JUIL.	AOUT	SEPT.
<b>MENINGITES</b>				<b>PALUDISME</b>			
<b>Total échantillons LCR</b>	<b>51</b>	<b>85</b>	<b>91</b>	<b>Total échantillons</b>	<b>913</b>	<b>377</b>	<b>353</b>
<i>N. meningitidis A</i>	00	00	00	<i>Pl. falciparum :</i>	68	48	23
<i>N. meningitidis B</i>	00	00	00	Autres plasmodies :	01	00	01
<i>N. meningitidis W135:</i>	00	00	00	<b>IST</b>			
<i>S. pneumoniae :</i>	02	02	02	Syphilis (Sérologie) :	18	50	11
<i>H. influenzae</i>	01	00	00	<i>Candida albicans :</i>	117	58	60
Diplocoques à Gram (+)	00	00	00	<i>N. gonorrhoeae :</i>	06	05	04
Diplocoques à Gram (-)	00	00	00	<i>Trichomonas vaginalis:</i>	18	12	09
<b>CHOLERA</b>				<i>Chl. trachomatis (Direct)</i>	11	11	20
<b>Total selles</b>	<b>88</b>	<b>59</b>	<b>71</b>	<i>Chl. trachomatis (Sérol)</i>	10	04	03
<i>V. cholerae O1:</i>	00	00	00	<b>SHISTOSOMIASES</b>			
<b>SHIGELLOSES</b>				<b>Total échantillons</b>	<b>1287</b>	<b>451</b>	<b>366</b>
<b>Total selles</b>	<b>88</b>	<b>59</b>	<b>71</b>	<i>Sch. haematobium :</i>	52	33	11
<i>Shigella dysenteriae :</i>	00	00	00	<i>Sch. mansoni :</i>	03	03	01
Autres shigelles :	01	01	02	<b>VIH</b>			
<b>TUBERCULOSE PNT</b>				<b>Total échantillons</b>	<b>923</b>	<b>227</b>	<b>900</b>
<b>Total échantillons</b>	<b>445</b>	<b>47</b>	<b>73</b>	VIH-1 :	32	11	13
Lames à + :	53	17	21	VIH-2 :	03	03	02
Lames à ++ :	41	22	27	VIH-1+2 :	00	00	00
Lames à +++ :	51	32	38	<b>Autres Pathologies virales</b>			
				Rougeole :	-	-	-
				Poliomyélite (souches vaccinales):	-	-	-
				Enterovirus non Polio	-	-	-

**Les données notifiées proviennent des Laboratoires suivants :**

CHNU de Fann : Bactériologie	CHR de Tambacounda
CHNU de Fann : Parasitologie	CS de Podor
LBM Bio 24	CS de Diourbel
EPS Institut d'Hygiène sociale	EPS de Kaffrine
CHR de ST-Louis	CS de Richard Toll
LR de Kaolack	CSS de Richard Toll
	CS d'Oussouye

**NB :** Il est instamment demandé aux responsables des autres Laboratoires de faire parvenir rapidement et régulièrement les données.